3E ANNÉE, No. 15. *MANITOBA.* SAMEDI, 6 SEPTEMBRE, 1873.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les bureaux du MÉTIS sont situés à Winnipeg, sur la rue du Bureau de Poste, à côté de la résidence de M. McDermot, dans la bâtisse occupée par le *Manitoban*.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

N. D. Gagnier & Cie, Editeurs-Proprietaires.

Rome et la politique anglaise.

—

Nous avons reçu de l'un de nos amis d'Angleterre, placé de manière à voir derrière les coulisses du théâtre diplomatique, une lettre que la prudence ne nous permet pas de publier en entier. Si nous étions avides de bruit et amateurs de nouvelles à sensation, il nous serait aisé de produire cet effet, mais ce but ne fut jamais le nôtre. Nous n'avons qu'une ambition, le bien du monde catholique, et nous gardons le silence sur les communications qui nous parviennent, toutes les fois que nous ne voyons à le rompre aucune utilite. Si donc nous parlons aujour d'hui, c'est que nous croyons de notre devoir de le faire. Voici les extraits de la lettre en question :

"Loudres le...

"......En suivant le même ordre d'idées, je dois vous déclarer que la partie la plus sensée du public anglais a été péniblement surpris des attaques dont, en ces derniers temps, l'Angleterre et son gouvernement ont été l'objet de la pert de qnelques journaux catholiques italiens, excellents d'ailleurs et vraiment sérieux. Rien, en vérité, ne justifie le mécontentement et l'aigreur qu'ils ont temoigné à l'Angleterre. Est-ce à dire que la situation des catholiques en ce pays soit parfaite? Non, sans doute, mais il ne faut pas oubliar que l'Angleterre est peut-être le seul gouvernement en Europe qui s'applique, depuis longues années, à sortir vis-à-vis du catholicisme, de la voie battue de la persécution. C'est un mérite qu'il n'est pas permis de méconnaitre.

"Toutefois il faut avouer qu'après avoir compris qu'il n'y avait pour elle ni justice ni profit à opprimer les catholiques chez elle, elle ne laisse pas d'abord d'exercer contre l'Eglise son influence au dehors. L'affaiblissement du Saint-Siége fut longtemps son objectif. En 1848, par exemple, elle fut pour beaucoup dans les agitations de la péninsule. La révolution y fut, même après cette époque, ostensiblement patronnée par la presse anglaise et nos hommes d'Etat. Cette conduite a laissé dans le cœur des conservateurs italiens des ressentiments trop justifiés à l'égard de l'Augleterre Cette puissance, en effet, a prêté son appui aux convoitises du Piémont, en 1855, au congrès de Paris, et en 1858, au début de la guerre d'Italie.

"Mais quand les hommes d'Etat anglais commencérent à sentir que les succès de Napoléon devenaient trop grands, surtout dans les circonstances qu'ils pouvaient avoir, et que l'Italie, par le renversement des trônes, allait devenir, sous la main de Victor-Emmanuel, une simple préfecture transalpine du second empire, l'opinion publique éprouva en Angleterre le besoin de reculer. Vouloir des révolutions en Italie pour affaiblir ce pays, pour le jeter comme une pomme de discorde entre la France et l'Autriche, cela pouvait entrer dans les vues de la Grande-Bretagne. Mais il n'était pas plus de son intérêt d'en faire un simple département français que de la laisser province autrichienne.

"Si donc la passion anglicane n'avait pas poussé le gouvernement contre le Saint-Siége, il ne se serait pas contenté de se refroidir pour l'unité italienne; il l'aurait résolument combattue. Mais l'esprit protestant était là. La Grande-Bretagne paralysée par lui, s'est bornée à observer une neutralité incomplète. Je dis incomplète parce que M. Odo Russel sympathisait à Rome avec le parti unitaire, bien que le ministre anglais à Turin et surtout, plus tord, à Florence, se tint dans une réserve marquée,

"Enfin survint la guerre franco allemande, conséquence inévitable et prévue de la guerre austro-italienne. Sédan trancha la question. Le sceptre de l'Europe, et par conséquent de l'Italie, passa aux mains de la Prusse. Or, l'Italie est un des chemins des Indes. La Prusse a toujours montré et montre encore plus de tendresse pour les intérêts russes en Orient que pour ceux de l'Angleterre. Celle-ci s'en rend parfaitement compte Elle regrette d'avoir laissé le champ libre aux entreprises de Napoléon, puis à celles de M. de Bismark. Elle consentait bien à ce que le premier détruisit l'ancienne Italie, mais elle voulait que ce fut à son profit, à elle. Napoléon s'est acquitté de cette tâche en déchaînant une effroyable révolution politique, sociale et religieuse, en ébranlant tout l'ordre européen. Quant au second, elle attendait de lui qu'il affaiblit la France napoléonnienne, afin de l'empêcher de s'attribuer, par l'influeuce révolutionnaire, l'hégémonie de l'Europe entière. Mais M. de Bismark exécuta cette besogne avec un succès qui dépassa de beaucoup ses propres espérances et le but que se proposait l'Angleterre en le laissant faire en toute liberté. De là il résulte qu'éclairée par les événements la Grande-Bretagne n'incline plus ni vers la Prusse ni vers l'Italie. Ces deux pays ne peuvent plus compter sur elle. Doivent-elles également toutes les deux la craindre? C'est une autre question qui mérite d'être examinée."

Cette exament est l'objet de cette partie de la lettre de notre correspondant que nous ne jugeons pas à propos de publier en ce moment. Mais nous pouvons encore mettre sous les yeux de nos lectaurs le passage suivant :

"*Rebus sic stantibus*, il est évident que nos hommes d'Etat ne peuvent plus prendre parti pour l'Italie contre le Pape. Les Anglais se plaisent à fomenter, partout où cela leur convient, des révolutions politiques; mais ils redoutent, surtout avec le vent d'athéisme et de socialisme qui souffle en ce moment-ci sur l'Europe, les tempêtes religieuses. Etudiant, beaucoup plus qu'on le pense, la nature du mouvement révolutionnaire, ils s'aperçoivent aisémant que tous ceux qui en font partie sont animés par une rage indicible non-seulement contre le catholicisme, mais contre toute religion positive. Or cette tendance effraye l'Anglais. Il sent d'instinct que tout ordre social n'a de base que celle que lui fournit la religion. Il comprend que si le monde continue de s'avancer sur la voie où l'a placé Napoléon et où, depuis la paix de Versailles, le pousse M. de Bismark, l'Angleterre demeurera la seule puissance qui vive d'un code, sinon catholique, du moins chsétien et qui soit régie par des lois infiniment plus pénétrées des principes du christianisme que celles que l'on impose aux peuples qui sont encore unis au Saint Siége.

"De là un Isolement qui fait peur aux hommes d'Etat de la Grande-Bretagne. Cette crainte n'a rien qui doive surprendre. Il en résulte que l'Angleterre ne prête guère la main, en ce moment ci, ni à la Prusse ni à l'Italie, soit contre l'ordre en France, soit contre la religion à Rome, soit contre Don Carlos en Espagne, et qu'elle ne favorise pas non plus la Prusse et l'Italie liguées pour faire à l'Eglise et aux évêques une guerre impie dans les cantons helvétiques.

"On pourra m'objecter que l'attitude prise à Rome par Sir Augustus Paget parait contredire mon opinion et même faire croire que ces instructions different entièrement de celles de ses collègues de Berlin, Paris, Madrid et Berne. Mais il n'en est rién. Le contraste n'a d'autre cause que la personne même de Sir Paget Il est partisan de l'unité italienne. Sa conduite, il est vrai, à Florence, les depêches qu'il envoyait alors et qu'ont publiees certains recueils diplomatiques ont assez prouvé qu'il ne fut pas, de tout temps, pour l'Italie, un admirateur fanatique. Mais les hommes changent avec les circonstances au milieu desquelles ils vivent. surtout quand ils ne se font pas remarquer, ce qui est le cas de sir Paget, par l'indépendance de leur jugement et la force de leur caractère. A Florence, ce diplomate vivait dans la bonne société; à Rome, il ne peut, comme tous ses collègues quirinalistes, hanter que la mauvaise. Sa femme, du reste, est prussienne. Il ne vit donc que dans un milieu allemand et italianissime. A la lettre, il ne voit personne en dehors de ce cercle et il en subit toutes les influences. Dans le détail, il ne fait, à proprement parler, que de la politique personnelle, laquelle, vu l'air qu'il respire, est naturellement prussienne et italianissime.

"Faudrait-il en conclure que sir A. Paget est un second Fornier? Non; tout Anglais (pardonnez-moi cet hommage rendu à mon propre sang), tout Anglais a trop de tact naturel pour imiter M. Fournier. Ce dernier est un fou; sir Pagét n'est que faible. Du reste, remarquez bien que, tandis que les journaux portent aux nues le ministre français, ils gardent sur le ministre anglais un silence prudent et même, comme cela vient d'avoir lieu à propos des religieux et religieuses qu'ils lui reprochent de trop protéger, ils l'attaquent ouvertement. La raison en est claire. C'est que sir A. Paget, malgré les revirements d'opinion qui en ont fait un ami de l'Italie, ne se compromet jamais autant que son collègue de France.

"Ajoutez à cela que les communications qu'il est obligé da faire au ministre de Victor Emmanuel, de la part de son gouvernement, renfermant des vues et des appréciations qui, au jugement de ce dernier malgré leur forme amicale, sont de veritables avertissements et des vérites dures à une oreille italienne."

"C'est qu'en effet le gouvernement britanique, quels que puissent être ses sentiments à l'égard de la Papaute, est un goevernement sérieux. Il ne se laisse pas entraîner à la haine et à la passion; il calcule. Plus qu'un autre peut être il a pu s'apercevoir qu'on ne gagne rien à se ruer sur ce roc sur lequel, depuis dix-neuf siècles, repose l'édifice catholique. Il en connait la force, il en a senti le poids. Il sait que mieux vaut l'avoir pour appui que pour adversaire. En tout cas, il comprend que si l'afaiblir peut, en telle ou telle rencontre, cadrer avec desseins, le livrer définitivement aux caprises d'autrui serait une faute fatale à tous les peuples de l'univers. Aussi l'attitude prise par Sir A. Paget, depuis que la légation anglaise a passé de Florence à Rome, n'est pas chez nous du gout de tout le monde. On sent parfaitement ici que son langage n'est plus celui d'un témoin impartial. On s'en aperçoit surtout lorsqu'il juge à propos d'informer notre gouvernement de ce qui se passe au Vatican, où nous savons très-bien qu'il n'a nul accès. Dans ces rencontres là. il prête à rire. Le langage qu'il a tenu au sujet de la sante de Pie IX l'a littéralument couvert de ridicule.

"Mal informé, sans doute, et de la conduite de nos catholiques anglais et des sentiments qui animent le Saint-Père à l'égard de la reine, sentiments que n'ignorent pourtant ni la reine ni ses ministres, il parle des dispositions peu bienveillantes (pour me servir d'un terme adouci) du Vafican à l'endroit de la Grande-Bretagne, de façon à faire croire ici qu'il est de trois siècles en arrière.

"Certes, ni lord Lyons, ni M. Odo Russel, ni M. Jervoise ne peuvent passer pour des dévots du Vatican, mais je n'hésiterais pas à invoquer leur témoignage pour démontrer à Sir Paget qu'il a tort d'accuser le Saint-Siége d'hostilité à l'égard de l'Angleterre.

"Aussi, bien que, comme je vous le disais plus haut, nous avons été désagréablement impressionnés du langage tenu par des journaux catholiques d'Italie à notre égard, cependant et le publique anglais et le gouvernement se rendent très-bien compte que les procédés de sir A. Paget aient fait perdre patience aux catholiques Italiens, aux Romains surtout exasperés par l'insolence et le despotisme du gouvernement de Victor-Emmanuel. Nous savons très bien à Londres, que l'attitude de notre ministre dans l'affaire Wansitart, a été loin d'être impartiale et correcte, surtout quand on se rappelle comment jadis l'Angleterre protégeait partout et faisait respecter ses sujets.

'Quelle différence, sous ce rapport avec la Russie dans une circonstance récente! Quelques sujets russes sont maltraités à Rome. Le chargé d'affaires de Russie prend leur cause en main, de façon à faire repentir les maitres de Rome de leur témérité et en exigeant d'eux avac usure une réparation pour la Russie et un dédommagement pour les sujets insultés.

"Cette différence d'attitude entre les représentants d'Angleterre et de Russie, dans des circonstances presque semblables, a produit à Londres une impression qui n'est assurément pas à l'avantage du premier.

"Au surplus, le gouvernement britanique, en dépit de ses défaillances et de la faute qu'il a faite en désertant le champ de ia politique générale en Europe, est encore un gouvernement des plus clairvoyants. Il commence à voir qu'en se désintéressant trop des affaires du continent. il a fait perdre à la Grande-Bretagne une grande partie du prestige dont alle jouissait.

"Je me crois donc bien informé quand je vous affirme que, si d'une part. notre gouvernement suit d'un œil inquiet les progrès de l'esprit révolutionnaire en Europe, de l'autre, il sait très-bien, non-seulement qu'il n'a pas à se plaindre du Saint-Siége et de l'épiscopat catholique, mais encore qu'il peut et doit beaucoup s'en louer Il ne vise pas du tout à combattre le vatican et j'ose dire que, si sa position d'Etat protestant le lui permettait, il prêterait ouvertement à la Papauté un appui sincère; car il voit en elle la source de toute autorité et la mère de la civilisation dans les cinq parties du monde. Telle est ma conviction et celle de tout homme qui réfléchit. J'ai cru devoir vous en faire part, ne fut-ce que pour pratiquer cette maxime de toute justice. *cuique suum.*

Nous partageons pleinement les idées de notre correspondant anglais et nous sommes certains que le lecteur qui ne demande qu'à s'éclairer nous saura gré de les avoir divulguées. Nous croyons que le gouvernement britannique ne prendra pas en mauvaise part notre pubication et nous tiendra compte de la discrétion dont nous avons usé. Nous avons réservé bien des révélations importantes et mis en lumière seulement ce qui ressort de la sijuation générale, passant légèrement sur ce qui aurait pu lui causer quelque gêne.—*Correspondance de Genève.*

LES PELERINAGES.

—

On lit dans le *Pélerin:*

Les pélerins de Nimes, au nombre de 2,100, ont reçu de leur évêque même la *croix de pélerin* il y a trois jours, et ont accompagné le prélat à Lourdes. Ils sont rentrés à Nimes, et un témoin de leur arrivée nous écrit :

"Monseigneur descend de la gare à la tête des pélerins; il est à pied : les trois drapeaux représentant les principaux arrondissements du diocése le précédent; la foule est immense et rompt à plusieurs reprises la colonne serrée des pélerins qui marche radieuse et triomphante à la suite de Sa Grandeur. Les bravos, les vivats font explosion, les fenêtres et les balcons sont occupés et les mouchoirs s'agitent.

"Monseigneur est entourés des prêtres qui reviennent de Lourdes avec lui, et ils sont nombreux; ils ont peine à empêcher le flot gvossissant d'arrêter la marche, qui est déjà très-lente. La croix rouge et les chapelets à gros grains apparaissent comme les insignes inséparables de nos 2,600 pélerins. L'enthousiasme de ceux qui en reviennent est incomparable : la joie et l'admiration de ceux qui les reçoivent ne peuvent se contenir.

"Les pélerins nous racontent les quatre miracles *qu'ont vus*, les *Magnificat* émouvants qui les ont suivis, la paralytique délivrée, la boiteuse dont les béquilles sont restées à Lourdes, la sourde-muette qui entend et parle. l'aveugle qui voit la procession aux flambeaux de 5,000 personnes—car 1,500 pélerins de la Roche étaient en même temps qu'eux là-bas; les ovations faites à Mgr. Plantier, l'impression produite sur toutes les populations traversées par les quatre trains des Nimois, se suivant d'heure en heure, enfin les transports d'amour, de foi, de divins pressentiments qui sont encore là dans le cœur, qui ee font battre et lui font dire : Oui, nous y retournerons! A quand le nouveau pélerinage? Oh! quel malheur que vous ne soyez pas venu.

"A la cathédrale, tribunes, nef, sanctuaire, chapelles la térales, tout est plein : quand Monseigneur entre, cette foule immense éclate en applaudissements prolongés.

"Le *Te Deum* commence; bien des larmes coulent : Monseigneur, malgré tant de fatigues, chante avec les fidèles dont les regards trahissent une allégresse sans borne: "Que c'est beau! que c'est beau!" entend on dire à courts intervalles autoar de soi. "Mon Dieu! la France est sauvée!" disent autres. C'est un frémissement de bonheur et de triomphe. M. de Cubières, vicaire-général, monte en chaire. Il dit quelques mots de remerciment, affirme que tout a dépassé les plus hautes espérances conçues au départ, et s'écrie : "Vive Notre-Dame de Lourdes! Vive Pie IX!" Ces cris retentissent par acclama-

tions prolongées et font courir des pieds à la tête un frisson qui vous électrise. Si ce n'est pas d'en haut que viennent de semblables émotions s'emparant tout à coup d'une foule mue par les seuls accents de la prière, d'où cela vient-il donc?

"La foule s'écoule lentement après la bénédiction du très-saint sacrement. Les pèlerins parcourent la ville avec leurs chapelets en bandoulière, et leurs croix rouges sur le cœur. Ils en sont fiers et ils peuvent l'être. On les entoure, on demande des détails sur les miracles. Tout le monde est jaloux de leur bonheur, le parfum de Lourdes est avec eux, et chacun s'en va, devisant avec ses amis: "Non, la France n'est pas morte, se dit-on, puisqu'on ne peut pas tuer sa foi."

"Les mauvais sont atterrés; les bons sont dans la joie et se disent: "Avez-vous vu les pèlerins arriver? Quelle ovation! Quel triomphe! Savez-vous quand aura lieu le nouveau pèlerinage?" On ne peut s'y tromper, c'est une grande croisade qui ne fait que commencer.

"Le diocèse de Nîmes ne se laisse pas; un nouveau pèlerinage à la Salette se prépare pour clôturer le mois des pèlerinages: on doit gravir la montagne le 16 août."



LE METIS.

Samedi, 6 Septembre 1873.

Le Conseil du Nord-Ouest.

Le Conseil s'est réuni jeudi dernier à 11 heures du matin, chez le Lieutenant-Gouverneur Morris. La séance a été prise exclusivement par la cérémonie de la prestation des serments d'office.

L'Election de Provencher.

Pourquoi le gouvernement d'Ottawa met-il autant de temps à faire émaner le bref d'élection pour Provencher? L'occasion propice est arrivée, et si on ne veut pas ajouter une injustice odieuse à tant d'autres, il faut que l'élection ait lieu au plus tôt.

On parle d'une session du parlement fédéral pour le mois d'octobre: est-ce que par hasard Manitoba a trop de représentants aux Communes pour qu'on nous prive des services du futur député de Provencher?

Il est une chose qui nous étonne toujours dans notre privilège, c'est la lenteur étudiée, sysmatique, odieuse que met Ottawa à régler toutes les questions qui concernent la population du pays.

Nous demandons justice, protection égale pour tous, et nous obtiendrons ces deux choses.

Generosites.

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'Hon. M. Girard a donné en présent à la nouvelle mission de Notre-Dame de Lorette, un magnifique ornement de drap d'or, un calice, une statue de la Très Sainte Vierge et six chandeliers d'autel. Les habitants de Lorette sauront bon gré à l'Honorable Monsieur de sa générosité.

Mde. Nolin, dont nous avions la douleur d'annoncer la mort dans notre dernier numéro, a laissé par testament la somme de $150.00 pour l'église qui doit se construire à Ste. Anne-des-Chênes.

NOUVELLES LOCALES.

—Nous saluons avec plaisir l'arrivée au milieu de nous de M. de Lamothe, français de distinction qui s'occupe d'émigration. Nous espérons que ce monsieur sera tellement satisfait des conditions de Manitoba qu'il dirigera de ce côté ses études et ses efforts.

— M. Pethers, Agent des Sauvages aux Fort Francis, est arrivé hier soir à Winnipeg.

— L'Hon. M. Dubuc, Surintendant de l'Instruction Publique, est parti aujourd'hui pour la Baie St Paul et St. François Xavier, pour affaires scolaires.

— Deux fois cette semaine le *Dakotah* a brisé malicieusement et volontairement le câble de la traverse de la Rivière Rouge; est-ce qu'il n'y a pas moyen de mettre cet insolent capitaine yankee à la raison?

Les conseils du Pape aux Eveques.

Dans la vénérable assemblée qui a eu lieu le 25, pour la provision des églises, le Saint-Père avant de clore la solennité a adressé aux évêques présents un discours dont le *Journal de Florence* nous apporte la traduction. Ces paroles de Pie IX ont produit une immense sensation en Europe et en Amérique:

"A la bénédiction que je vous donne de tout mon cœur, aux évêques qui viennent d'être préconisés, et aux peuples qui leur sont confiés, pour lesquels tous j'ai célébré ce matin le divin sacrifice, j'ajouterai quelques paroles qui seront pour tous d'un souvenir salutaire.

"Saint Jean-Baptiste dans le seul but d'éclairer ses disciples sur la personne du vrai Messie, voulut envoyer quelques-uns d'entre eux au divin Rédempteur, en les chargeant de lui demander si c'était Lui le vrai Messie. Que répondit Jésus? Il n'a pas dit: Je le suis. Non, mais il fit cette réponse: Dites à Jean que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les estropiés se redressent et marchent, que les morts ressuscitent, et que les pauvres sont évangélisés. Il voulait dire par tout cela que les œuvres justifiaient sa divine mission, et qu'il était bien Lui le vrai Messie.

"Je vous exhorte, ô chers frères, à suivre cet exemple sublime et à agir toujours de façon à vous faire reconnaître pour évêques, soit par la sainteté de l'exemple, soit par la sainteté de la parole.

"En vous conduisant ainsi, n'ayez aucun doute, les peuples vous reconnaîtront sur le champ et vous recevront avec la joie la plus profonde et avec l'affection de fils dévoués.

"Il y aura une certaine classe de personnes qui trop certainement vous dira: *qui êtes-vous?* C'est à cette classe plus qu'à toute autre, qu'il est nécessaire de répondre par les faits et par les exemples. Cette classe qui, par la permission de Dieu, se trouve haut placée, vous sera contraire et empêchera qu'on ne vous remette ce qui vous appartient, s'opposera mainte fois au libre exercice de la juridiction épiscopale, et manifestera de différentes manières sa mauvaise volonté contre la liberté de l'Eglise. Que votre maintien envers cette classe de personnes soit toujours inspiré par la charité et la mansuétude; mais, si cela ne suffit pas, armez-vous de courage et de zèle et sachez répéter avec le même saint Jean-Baptiste, et avec la même fermeté qu'il employa jadis: *Non licet.*

"Ne craignez rien, Dieu est avec vous, et vous donnera toujours la force et la vigueur qui vous sont nécessaires pour défendre les droits de son Eglise.

"En ce moment une lutte est engagée entre quelques évêques et un gouvernement catholique américain. Les francs-maçons sont là qui ont pénétré partout, et non contents de siéger parmi les conseillers du souverain, ils ont su s'introduire en outre dans les associations pieuses telles que les confréries. Ils y sont fatalement parvenus en donnant à entendre que les francs-maçons de cette partie de l'Amérique ne sont pas comme ceux de l'Europe, mais qu'ils une société de charité. Assertion mensongère. En Amérique les francs-maçons ne sont pas moins excommuniés et anathématisés que partout ailleurs. Mais, à l'aide de cette fausseté, ils sont parvenus à se glisser même dans les administrations des œuvres pies, et maintenant que les évêques disent avec saint Jean-Baptiste: *Non licet*, ils crient, ils aigrissent les choses, vont même, comme à leur ordinaire, jusques à mettre en péril l'Église et le trône.

"Si, dès le principe, on eût dit: *non licet*, on aurait vu de meilleurs effets qu'actuellement les agitateurs les pervers et les ministres eux-mêmes s'opposent violemment aux évêques pour soutenir ces sectaires condamnés par l'Eglise, sans aucun égard pour les graves scandales et les désastres qu'il y a raison de redouter pour l'avenir.

"Je vous le recommande donc, très chers frères, criez à temps dans tous les cas où s'élèvent des prétentions injustes, élevez la voix et faites retentir partout: le *Non licet!* Ne craignez rien, parceque je vous le répète, Dieu est avec vous et sera avec vous, même sous les coups de la persécution; comme on le voit clairement par ce qui arrive aux évêques dont je viens de parler, et qui résistent avec un courage et une fermeté inébranlables aux prétentions injustes. Unis de cœur et d'âme, combattons le plus nobles des combats, tel que celui qu'on soutien pour la gloire de Dieu, pour les droits de l'Eglise et pour préserver toute la famille humaine des dangers qui la menacent: combattons avec courage, car Dieu est avec nous.

"Je réitère les bénédictions, et prie Dieu de les faire descendre sur vous qui êtes présents, sur vos frères absents, et sur les diocèses auxquels vous êtes destinés comme pasteurs et maîtres.

"*Benedictio Dei, etc.*"

Inquietude de Victor-Emmanuel.

Nous lisons dans l'*Univers* les réflexions suivantes à propos d'un émissaire confidentiel que Victor Emmanuel avait envoyé au maréchal MacMahon pour lui dire les inquiétude de l'Italie:

M. le général Berthole Viale, aide-de-camp de Victor-Emmanuel, a été chargé, il y a quelque temps, d'apporter au maréchal MacMahon, à Versailles, les confidences explicites de son maître, et l'on sait l'accueil qui lui a été fait.

Au désir du roi de rester en bons termes avec la France on aurait répondu politesse pour politesse. Aux observations de l'Italien sur l'hostilité du parti clérical, sur le danger des pèlerinages, sur le cri de guerre, *Sauvez Rome et la France*, sur la nécessité d'apaiser cette agitation, afin d'éviter à l'Italie la douleur de se jeter dans les bras de la Prusse, on aurait répondu par des déclarations très nettes, très judicieuses, équivalant à des fins de non-recevoir, et dont voici à peu près le résumé.

Remarquez, a-t-on dit, que l'Italie a fait elle même sa situation, sans le concours de la France et au mépris des traités, traités qu'elle a justement déchirés au moment de nos désastres. Si cette situation est devenue pour l'Italie la source de mille difficultés intérieures et a créé au Chef de l'Eglise, une captivité qui suscite les clameurs du monde chrétien et alarme toutes les consciences, est-ce que la France est tenue de venir en aide à l'Italie pour qu'elle sorte de ses difficultés et consolide son œuvre au détriment et de l'Eglise universelle et de son Chef.

Les catholiques, c'est vrai, ont des sentiments très hostiles à la révolution italienne et condamnent fortement tout ce qui s'est fait et tout ce que l'on prépare à Rome. Mais est-il au pouvoir du Gouvernement français de changer ou de modifier ces sentiments?

Il ne leur donne pas satisfaction, et c'est ce dont l'Italie devrait lui savoir gré. Comment empêcherait-il les pèlerins de recourir à Dieu et de lui demander à grands cris le salut de Rome et de la France? Est-ce qu'il empêche les révolutionnaires italiens de recourir au diable, si bon leur semble, de livrer le Pontife à la presse juive, de laisser insulter chaque jour cet homme si grand, si digne d'amour et de respect, de laisser insulter, en même temps que lui, la civilisation chrétienne, les ordres Religieux, les institutions Romaines et la France elle même?

Quant à la guerre, c'est toujours l'Italie qui en parle dans ses journaux, dans son Parlement, dans ses administrations, militaires, et la France laisse dire et entend

Les Ecoles religieuses et les Ecoles laïques.

Voici comment un journal de France apprécie la différence d'enseignement; On lit dans le *Figaro* de Paris:

Les écoles laïques viennent d'être battues sur toute la ligne par les écoles des frères, dans le grand concours pour les bourses d'externes aux écoles municipales supérieures de Paris.

507 élèves ont pris part à ce concours, dont 269 aux laïques et 238 aux frères.

Après les premières épreuves, 302 concurrents ont été éliminés dont 196 aux laïques et 165 aux frères.

205 ont été admis aux dernières épreuves, dont 132 aux frères et 73 seulement aux laïques.

Enfin 165 ont été reçu définitivement, dont 109 aux frères et 56 aux laïques.

Or, les laïques ont 74 écoles communales recevant 21,459 élèves, tandis que les frères n'en ont que 45, avec 18,037 enfants.

Dans le concours de dessein, qui a eu lieu il y a trois jours, la différence est encore plus accusée.

Le jury, voulant que les écoles laïques eussent au moins une fiche de consolation, décida qu'il y aurait un quatrième prix.

Il a dû être donné *ex æquo*, à deux élèves des écoles religieuses des rues d'Arras et d'Argenteuil.

NOUVELLES CANADIENNES

Nous lisons dans le *Nouveau Monde* de Montréal, du 31 août:

Le départ du Revd. M. Plinguet de l'Ile Dupas pour Rome, a été l'occasion pour sa paroisse de manifester son respect et son attachement à ce vénérable prêtre. Hier matin toute la paroisse était réunie dans l'église où une messe solennelle fut célébrée pour attirer les bénédictions du ciel sur le voyage du pieux pèlerin. Une adresse fut présentée à la porte de l'église, en présence de tous les citoyens, par M. Honoré Lincourt, ex zouave pontifical. M. le curé fit une réponse des plus appropriées et très propre à toucher le cœur de ses paroissiens, qui tous vinrent lui presser affectueusement la main avant son départ.

Vers quatre heures de l'après midi, le Rev. M. Plinguet prit passage à bord d'une chaloupe qui le conduisit à Sorel où l'on arriva vers les sept heures et demi. Le trajet se fit au chant de l'*Ave Maris Stella.*

Cet empressement fait le plus grand honneur aux paroissiens de l'Ile Dupas et sera une douce consolation pour leur vénéré et digne pasteur.

Le desservant qui remplace M. le Curé de l'Ile Dupas est le Rev. M. Dozois.

— M. MacKenzie chef de l'opposition d'Ontario, est arrivé à Halifax où ses amis politiques se proposent de lui offrir un banquet qui sera pour le chef réformiste l'occasion de faire connaître sa politique au peuple maritimes. M. MacKenzie travaille à reconstruire le parti libéral de la Nouvelle Ecosse désorganisé par la défection de l'Hon. Jos. Howe.

— M. Walter VanKoughnet, de Toronto, a été nommé secrétaire de la commission royale d'enquête.

— M. G. W. McMullen a institué une action de $25,000 en dommages contre le *News* de Kingston pour diffamation de caractère, et une nouvelle action de $50,000 en dommages contre le *Mail* de Toronto.

— L'Hon. George Brown partira de Liverpool le 30 août et arrivera en Canada vers le 10 septembre.

— Le ministre des Travaux Publics est sur le point de demander des soumissions pour les travaux du canal Welland, à l'exception des ponts qui devront attendre un an ou deux.

— Les officiers du Département de la milice ont donné un banquet au colonel Robertson Ross avant son départ pour l'Angleterre. Ce banquet eut lieu lundi soir, 1er. septembre au Rideau Club.

NOUVELLES DIVERSES.

—Le *Petit Journal* rapporte un trait de sauvetage accompli par un chien dans des circonstances assez curieuses.

Un riche fabricant de la rue de la Paix à Paris, grand amateur de la race canine, possédait un magnifique chien de Terre-Neuve qu'il avait baptisé du nom de Bismarck.

Hier matin, l'animal après un moment d'absence rentra l'oreille basse et portant des traces de morsures, son maître craignait qu'elles ne fussent celles de chiens enragés et, bien à regret, condamna Bismarck à mort.

Deux apprentis l'emmenèrent sur le quai du Louvre, lui attachèrent un pavé au cou, et du haut du chemin de hâlage, ils le jetèrent dans le fleuve. Mais l'un des apprentis, le plus jeune, le nommé Drouilly, suivant du regard la victime, se pencha trop sur le talus, glissa et tomba dans les flots. La foule s'assembla, des mariniers se préparaient à aller au secours de l'enfant; mais déjà Bismarck, s'étant débarrassé de son lourd pavé et nageant droit à l'apprenti, le saisit par ses vêtements et le ramena sain et sauf sur le bord.

Bismarck retourna rue de la Paix, escorté par les nombreux témoins de son dévouement. Un vétérinaire fut mandé immédiatement pour examiner ses blessures.

St. Thomas.—Cette paroisse est située dans la Province d'Ontario et vient d'être témoin d'un procès remarquable.

Le nom de la prisonnière est Fanny Betterly; c'est une belle jeune fille de vingt ans; elle est accusée d'avoir tué Alfred Beadley.

C'est une étrange histoire.

La famille Betterley, se compose de huit personnes; mais Fanny travaillant ailleurs, ne couchait que le samedi et le dimanche à la maison paternelle.

Le six courant vers dix heures, tous les membres de la famille Betterley se retirèrent comme de coutume chacun dans leur chambre, mais vers minuit, des coups violents frappés à la porte de leur demeure, les tirèrent de leur sommeil; trois hommes essayaient d'enfoncer la porte.

Le père Betterley, retenu au lit par la maladie, ne pouvait se lever. Rien ne peut décrire la terreur qui s'empara de cette pauvre famille. Pendant au-delà d'une demi heure les trois misérables firent tous leurs efforts pour enfoncer la porte, dans le but avoué d'outrager Miss Betterley; heureusement cette porte résista.

Fanny déploye un merveilleux sang froid; à différentes reprises elle avertit ces brigands que s'ils ne s'éloignaient pas, elle se verrait obligée de faire feu sur eux; mais rien ne put faire renoncer les brigands à leur infâme projet. Voyant que ces avertissements ne servaient à rien, Miss Betterley saisit le fusil de son père et tua Alfred au moment où il essayait de s'introduire dans la maison par la fenêtre.

C'est sous ces circonstances que Miss Betterley fut traduite devant la justice sous accusation de *manslaughter* sur le champ. Le Juge Hughes dit que la jeune fille voyant sa famille attaquée et son honneur ainsi en jeu avait eu parfaitement raison de faire feu sur les trois brigands. "Cet homicide, dit le savant juge, est parfaitement justifiable loin de blâmer cette jeune fille, je n'ai que des éloges à lui faire."

Tout autre jugement aurait été non-seulement incompréhensible, mais injuste.

La population de St. Thomas a fait une véritable ovation à Miss Betterley.

NOUVELLES DE ROME.

Ces jours-ci le Saint Père donnait audience. En traversant les rangs des visiteurs, il aperçoit, parmi des dames et, tout près d'un prélat, un homme de haute taille, le menton orné d'une barbiche noire. Le Saint Père. "Vous êtes à Rome, monsieur, dit-il au personage, lui, pour défendre mes ennemis. L'homme demeure interdit, la bouche béante. "Oui, reprend Pie IX, pour défendre mes ennemis car vous êtes un officier de gendarmerie du roi." L'officier, car c'était un ancien garibaldien des mille de Marsala, descendit le grand escalier, la figure blême de rage et de confusion.

Comment un officier de l'armée piémontaise peut-il entrer au Vatican? Mystère. Mais il est bien difficile d'exercer sur les entrées ...

palais du Pape une surveillance assez active pour en écarter tous les espions.

Le Saint-Père a récemment admis à son auguste présence plusieurs personnes de distinction, parmi lesquelles des Religieux et des seculiers de Manilla dans les Philippines. Il a de plus reçu dans la salle du Consistoire les présidents des différentes sociétés catholiques de Rome formant l'Union dite *Piana*, du nom de Pie IX qui en est le premier protecteur. Une énergique adresse fut présentee au nom de tous par M. le chevalier Mencacci.

— L'on pense que M. Fournier actuellement en France, ne retournera pas à Rome. En voici la raison: lors de la visite des établissements français de Rome par les autorites italiennes, M. de Broglie avait chargé M. Fournier de remettre une protestation au gouvernement italien. M. Fournier a déclaré qu'il s'acquitterait de cette tâche parce qu'on le lui prescrivait; mais que si on l'eût consulté sur la convenance d'une pareille démarche, il ne l'eût point conseillée.

En arrivant à Paris, il eut avec M. de Broglie un long entretien sur les affaires italiennes et il parait qu'ils n'ont pu réussir à s'entendre.

La chose fait honneur aux sentiments du Ministre.

— Le 23 ult., le Pape a reçu un certain nombre de peintres Allemands qui lui ont lu une adresse flétrissant l'erreur des écoles matérialistes.

Le Saint-Père a répondu qu'il fallait distinguer la beauté divine de la beauté humaine en peinture; il a tracé le devoir des peintres et loué leurs efforts.

— M. le Baron Pierre Hercule Visconti commissaire pontifical pour les antiquités romaines, vient de recevoir de Son Ex. le Marechal Mac-Mahon un témoignage de considération en même temps qu'une récompense de ses grand travaux dans la science et de ses merveilleuses découvertes, qui ont ajouté un nouveau lustre au glorieux règne de Pie IX, à qui il est resté si constamment fidèle. La lettre ministérielle qui élève l'illustre baron au grade de Grand Officier de l'ordre national de la Legion d'Honneur, enumère ses titres à cette récompense, lui rend grâce des soins donnés pendant plus de 33 ans aux pensionnaires de l'Académie de France à Rome, parle d'Ostie, de la Station des Vigiles, de l'Emporium, rendus à la lumière.

— Le Pape employant les derniers produits de son pouvoir temporel, fait remplacer les pavés de briques des galeries et des salles du Vatican avec les marbres de l'Emporium.

— Le Préfet d'Ancône a interdit, pour des motifs sanitaires, le pélérinage de Lorette et des autres sanctuaires les plus fréquentés.

Voici en quels termes le Préfet de Pérouse a lancé son ukase contre le pélerinage d'Assise:

"Toute réunion de pélerins dans "l'Ombrie est défendue jusqu'au "nouvel ordre.

"Tous ceux qui, dans le but de "pélerinage, ou seuls *(aux marchés "on pourra intervenir en foule, à l'é-"glise il est défendu d'y aller seul)* ou "reunis en sociétés, voudront péné-"trer dans l'Ombrie en seront re-"poussés. Les reunions *des péle-"rins seuls* seront immédiatement "dissoutes."—etc., etc.

En présence d'un tel document odieux et ridicule tout à la fois, dit le *Journal de Florence*, il n'y a qu'une chose à dire: ou le nouveau Ministre de l'Interieur, le comte Cantelli, fera enfermer son représentant à Pérouse dans une maison de fous ou bien il est fou lui-même.

— Les Sœurs de St. Joseph possèdent près de Bordeaux une vigne qu'elles appellent la *vigne de Pie IX*. Du vin récolté on fait deux parts, la plus petite que l'on envoie au Saint-Père pour son usage, l'autre que l'on vend et dont le produit est versé au denier de St. Pierre.

Le Pape en remerciant ces pieuses et dévouées filles de St. Joseph, leur a fait cadeau d'un très-beau Medaillon representant la légende: *Bonitas quæ valde*. Cela, a dit le Pape, expliquera aux Sœurs St. Joseph pourquoi je reste à Rome.

— Il parait que M. Berthold Viale a laissé entrevoir le projet d'une politique assez raisonnable. Il s'agirait pour le gouvernement italien d'abandonner Rome dans un temps donné.

On dit que Victor-Emmanuel a fini par se persuader de la nécessité de ramener la capitale du royaume à Florence ou de la transporter à Naples. Au point de vue pratique, la chose n'est pas facile aujourd'hui; mais elle est encore plus possible que d'ôter à la vieille ville des Papes son caractère particulier.

Peut-être d'ici au mois de Novembre le Ministère sondera-t-il les dispositions des Députés. Les uns, on le sait déjà, voudraient revenir à Florence, c'est l'ancienne consorterie. Les autres voudraient aller à Naples tandis que le groupe Republicain tiendrait à rester à Rome qu'il désire détruire et piller.

— Le Saint Père ayant terminé les réparations élégantes de l'Eglise de Saint Ange *in Pascheria* et du magnifique portique d'Octavie auquel cette église est adossée, a ordonné qu'elle fut rendue au culte. Le 13 juillet, le Patriarche de Constantinople a consacré le nouvel autel majeur, construit avec les marbres de l'Emporium.

Pendant les trois ans de sa captivité, Pie IX n'a cessé d'agir avec la munificence d'un roi et a doté la Ville de Rome de nouvelles œuvres de charité, d'art et d'utilité publique. Victor Emmanuel a acheté des terres pour.....lui même, des terres qu'il compte, absent ou non, faire exploiter. Il a fondé un haras dont il compte vendre les produits. Il a enfin mis la main à la construction d'écuries dans le jardin du Quirinal, ce qui suscite les clameurs du peuple, de ce peuple qui compare les deux rois et leurs procédés.

— Mgr. David, évêque de Saint Brieuc, a offert une somme de 40,000 francs en or au Saint Père. Il en aurait donné 60,000; mais telle est la circulation du métal sous le glorieux régime italien, que les banquiers n'ont pu lui trouver cette somme. Le Pape a parlé avec émotion de la Bretagne et du dévouement des Bretons, de ce dévouement que l'évêque n'a pas besoin d'exciter, mais de contenir et qui a déjà donné des millions au Saint Siége.

L'instance du sacré Pallium a été faite pour les églises Métropolitaines de Chambéry, Aix, Buenos-Ayres, Agria et pour la Cathedrale de Volterre, honorée en 1856 de ce privilége par Notre Saint Père le Pape. Vingt deux siéges épiscopaux ont été pourvus de nouveaux Titulaires dans le même consistoire du 25 ult.

Recettes.

LES TOMATES COMME REMÈDE.

Le Dr. Bennett attribue à la tomate des propriétés médicales fort importantes. Suivant lui, la tomate est un des plus puissants apéritifs en existence; dans les cas où le calomel est recommandé, elle est très-efficace, sans compter qu'elle est plus inoffensive que tous les médicaments fabriqués par les droguistes. On peut obtenir de la tomate un extrait chimique qui supplanterait le calomel dans le traitement des malades. Le Dr. Bennett ajoute que la tomate reagit à merveille contre la dyspepsie, l'indigestion, et que les familles devraient en faire un constant usage, en la mangeant cuite ou crue, suivant le goût.—*Gazette de Sorel.*

MOYEN DE FAIRE LE SIROP DE VINAIGRE.

Triez soigneusement six livres de belles framboises mûres, et versez dessus quatre chopines du meilleur vinaigre. Laissez-les en cet état pendant quatre jours; vous pouvez les agiter fréquemment, mais en ayant la précaution de ne point les écraser. Après cet espace de temps, filtrez le vinaigre à travers un morceau de toile ou de flanelle bien propre, étendu dans un sas; puis ajoutez deux livres de sucre à chaque chopine de liquide, et versez le tout dans une jarre, que vous tiendrez dans l'eau chaude jusqu'à ce que le mélange bouille et soit de la nature du sirop.

Quand il est refroidi, vous pouvez l'embouteiller.—*Idem.*

Annonces Nouvelles.



Terres de la Puissance.

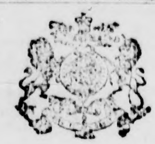
AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné aux colons actuels dans aucun des cantons suivants mis à part pour pourvoir à l'octroi des Metis en vertu de l'Acte de Manitoba, que s'ils n'ont pas encore fait entrer dans ce bureau les terres sur lesquelles ils sont etablies, ils sont requis de le faire immédiatement, afin que leurs réclamations puissent être soumises à la considération du Ministre de l'Interieur.

Dans le Rang 1 Est,		Cantons 8, 8, 12, E ⅔ de 14, et parties des cantons 10 et 11.
"	2 "	Cantons, 8, 9, 12, O ½ et E ½ de 14, et parties des cantons 4, 5, 6, 10 et 11.
"	2 "	Cantons 5, 6, 12, 14, 15, et parties des cantons 7, 8, 9, 10, 11, 12.
"	4 "	Cantons 3, 4, 5, 6, 8, 9, et parties des cantons 10, 12, 13, 14 et 15.
"	5 "	Cantons 4, 8, 9, 12 et et partie du canton 13.
"	6 "	Cantons 9, 11 et 12 et parties des cantons 8, 13 et 14.
"	7 "	Cantons 11, 12, 13, O ½ de 14 et partie du canton 8.
"	8 "	Cantons 11, 12 et 15.
Dans le Rang 1 Ouest		Cantons N ½ de 7, 8, 9, 12, 13, S ⅔ de 14 et parties des cantons 10 et 11.
"	2 "	Cantons 4 et 10 et parties des cantons 11 et 12.
"	4 "	Cantons 8, 9, 10, 11 et 16 et partie du canton 12.
"	4 "	Canstons 8, 9, 10, 11 E ½ de 16, E ½ de 14 et partie du canton 12.
"	5 "	Cantons 8, 4, 10, 13 et partie du canton 11.
"	6 "	Cantons N ½ de 8, 9 et 10.
"	9 "	Cantons 10, 12 et 14.

LINDSAY RUSSELL,
Asst. Arpenteur-Général.

Bureaux des Terres de la Puissance,
Winnipeg, 21 Août 1873. 4f.



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné à TOUTES PERSONNES reclamant, en vertu de la Section 32 de l'Acte de Manitoba, des TITRES pour les TERRES situées dans la Partie de l'Etablissement qui se trouve sur la Rivière Rouge et la Rivière Assiniboine, qu'elles peuvent actuellement s'adresser à l'Honorable Secrétaire d'Etat pour obtenir des PATENTES pour telles Terres.

Telle APPLICATION doit être accompagnée d'un état assermenté par la personne requérant telle PATENTE, décrivant la situation et la condition du LOT, et enonçant les particularités en vertu desquelles la Patente est réclamée; et doit être envoyée sous enveloppe au soussigné.

J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpentage des Terres de la Puissance,
Winnipeg, 19 Mars, 1873.



AVIS AUX ENTREPRENEURS ET AUX CONSTRUCTEURS.

Des SOUMISSIONS scellées adressées au soussigné, seront reçues aux Salles de l'Assemblée Legislative, jusqu'au premier jour de SEPTEMBRE prochain, pour la construction et l'achèvement des Edifices Publics suivants, dans la ville de Winnipeg, à savoir:

BUREAUX DE POSTE, MAISON DE DOUANE, ET BUREAUX DES TERRES.

Les soumissions peuvent comprendre tous les ouvrages d'un seul édifice ou chaque ouvrage de metier différent.

On peut voir les Plans et Devis aux Salles de l'Assemblée Législative, et y obtenir tous les renseignements nécessaires entre 9 heures a m. et 5 heures p m.

La signature de deux personnes solvables qui se porteront cautions de la due exécution du contrat devra accompagner chaque soumission.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. P. M. LECOURT,
Architecte du Gouvernement de la Puissance du Canada.

Winnipeg, 22 août 1873.



AVIS.

LES SOUSSIGNÉS donnent avis à tous ceux que la chose peut concerner qu'ayant reçu leur nomination comme

Commissaires de Licences,

suivant les dispositions de la 36 Vict. chap. 29, tout individu licencié ou non licencié sera poursuivi en vertu du dit acte pour—

LA VENTE sans licence des liquides enivrantes;

L'OUVERTURE d'Hôtels licenciés, Tavernes ou Restaurants après les heures; ou

L'OUVERTURE des dites Maisons ou la vente de boissons le Dimanche;—

LA VENTE de boissons enivrantes aux Sauvages ou aux enfants mineurs;

LA VENTE en moindre quantité que celle permise à un Epicier licencié, ou la permission de boire sur les lieux;

LE FAIT d'agir comme Encanteur sans licence;

LE COLPORTAGE sans licence;

LA TENUE de Tables de Billiard ou autres Jeux sans licence;

ETC., ETC., ETC.

(Signé.) JAMES STEWART
Président.
LOUIS SCHMIDT,
DONALD MATHESON.
Commissaires.

Winnipeg, 20 Août 1873.



Arpentages des Terres

DE LA

PUISSANCE.

ATTENDU qu'il résulte de graves inconvenients de ce que des ordres sont présentés de la part de Députés-Arpenteurs employés dans l'arpentage des Terres de la Puissance, pour certaines sommes d'argent en paiement de gages et autres comptes, nonobstant un avis public préalable annonçant que telles ordres ne seraient pas reconnus, toutes personnes sont par le présent requises de prendre avis que NUL TEL ORDRE ne sera désormais accepté ou payé à ce Bureau.

J. S. DENNIS,
Arpenteur-Général.

Bureau des Arpentages,
—Terres de la Puissance,
Winnipeg, 1 Mai, 1872.

IMPRESSIONS!

IMPRESSIONS!

—ooo—

On exécute à l'imprimerie du

"Metis."

Des impressions de toutes sortes telles que

BLANCS DE COUR

POUR

AVOCATS,

GREFFIERS,

NOTAIRES.

—ooo—

Factums,

ROLES D'EVALUATION,

Listes Alphabetiques

—ooo—

BLANC DE COMPTES,

Cartes d'affaires,

Circulaires,

LETTRES FUNERAIRES.

—ooo—

CARTES

DE VISITES,

D'ADRESSES,

DE COMMERCE,

ETC ETC.

—ooo—

PROGRAMMES,

—ooo—

AFFICHES

—ooo—

LIVRES,

BROCHURES.

—ooo—

LA variété et le nombre de caractère que possède l'établissement nous permettent d'exécuter les impressions qui nous seront confiées, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, et sous le plus court délai.

Winnipeg, 10 Avril, 1873.

MIS EN FOURRIERE A ST. BONIFACE.

Mis en fourrière le 10 courant, chez Augustin Carrière, un BOEUF NOIR, ayant les oreilles et la corne droite coupées.

Le propriétaire est prié d'en prendre avis et de venir réclamer son animal en payant les frais.

AUG. CARRIERE,
Gardien d'Enclos.

IMPOUNDED AT ST. BONIFACE.

Impounded at St. Boniface, on the 10th Inst., at Augustin Carriere, a black ox, with the ears and the right horn cut. The owner is requested to take notice and claim his property and pay the expenses.

AUGUSTIN CARRIERE.
Pound-Keeper.

St. Boniface, Aug. 11, 1873.

Wm. Chambers

WINNIPEG.

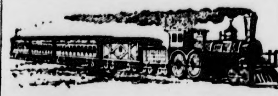
ARMURIER ET FABRICANT DE FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, &c.

Négociant en Carabines se chargeant par la culasse, en Revolvers, cartouches, &c., et autres articles de SPORT.

Poudre de chasse, plomb, capsules, cannes de pêche à vendre au plus bas prix.

Réparations faites sous le plus court délai et du mieux possible.

Winnipeg, 4 Juin, 1872. 1a



Chemin de fer Great Western

DU CANADA.

Aller et retour de Manitoba.

LA meilleur route de l'Est est celle du Chemin de fer Great Western, Détroit, Toronto, Hamilton, et le Pont Suspendu.

Quatre train Exprès chaque jour aller et venir.

Le tarif est modéré, l'expédition prompte, et le matériel roulant comprend toutes les dernières inventions.

Attention spéciale et tarif particulier pour les immigrants.

W. K. MUIR,
Surintendant Gén

Bureau du G. W.
Hamilton, Ont., 1872

MELLE MONCRIEFF,

MODISTE ET OUVRIERE EN MANTEAUX,

FORT GARRY

MISS MONCRIEFF, de Glasgow, Ecosse, prend la liberté d'informer les Dames et le public de Winnipeg et des environs qu'elle a ouvert un établissement de MODES, MANTEAUX, etc., à l'adresse ci-dessus, et dans les salles ci-devant occupées par le Bureau du Télégraphe.

Sa longue expérience dans cette branche d'affaires lui fait espérer le patronage du public, et lui permet de garantir satisfaction à toutes les personnes qui l'honoreront de leurs commandes.

PRIX MODÉRÉS

Taureau de Race.

DES DEMANDES seront reçues par le Soussigné pour les services du Taureau de Race Durham de la Société Agricole et Industrielle de Manitoba, à raison de $5.00 par vache pour la saison pour les Membres de la Société ; et $6.00 pour ceux qui ne sont pas Membres : cette somme doit être payée au temps de la demande.

Le service sera limité à un certain nombre de vaches, et les demandes auront la préférence suivant leur priorité.

Le Taureau se trouve actuellement au Fort Garry.

JAMES STEWART,
Secrétaire S. A. & J. P.

Winnipeg, 22 Août 1873.

H. J. MARSHALL,

CONSTRUCTEUR ET CONTRACTEUR,

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES ET MOULURES EN MAGASIN OU FAITES A ORDRE.

SPECIALITE.

Fabriques de Meubles de Menage, &c.

Adresse :—La maison voisine de la Douane, Winnipeg.

Printemps et Ete, 1873.

A. G. B. BANNATYNE,

GRANDE RUE, WINNIPEG,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.

A en mains et doit recevoir par les premiers bateaux un assortiment choisi et des plus considérables qui aient jamais été importés dans cette Province, consistant en quantités variées de

MARCHANDISES SECHES,

OBJETS DE FANTAISIE,

EPICERIES DE TOUTES SORTES,

VINS ET LIQUEURS,

BIERE, AILES ET PORTER en bouteilles

CIGARES ET TABAC,

DRAPS CANADIENS ET ANGLAIS,

HARDES FAITES,

BOTTES, BOTTINES ET SOULIERS,

QUINCAILLERIE,

OUTILS de Charpentiers et Menuisiers.

BECHES, PELLES, FOURCHES, HOUES,

&c., &c., &c.

Un assortiment considérable et choisi de

FAIENCERIE ET VERRERIE.

ACHETE ET VEND

FARINE ET PROVISIONS, PEMICAN, ROBES ET PEAUX.

LOTS DE VILLE A VENDRE.

Enseigne du Pavillon Blanc.

NOUVEAU MAGASIN

a l'ancienne place de M. Boyd, Grande Rue,

WINNIPEG.

VENTE POUR ARGENT COMPTANT.

CHABOT & CIE.,

Marchands-Tailleurs, et entrepôt de Marchandises sèches en général.

L'assortiment est considérable, choisi, nouveau, et acheté sur les premiers marchés, et se compose de :—

TWEEDS ANGLAIS, FRANÇAIS ET CANADIENS, DRAPS FINS, etc.

Aussi un assortiment choisi de Hardes Faites et autres articles pour Messieurs.

SOIES NOIRES, ETOFFES A ROBE, INDIENNES, COTONS, etc., en grande variété.

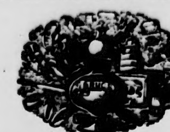
BONNETS, BAS, GANTS, et un assortiment général de JOAILLERIE et articles de FANTAISIE.

Le Département de Tailleurs est très-complèt. On fait de l'ouvrage de première classe avec goût, à bon marché, et suivant les patrons les plus fashionable.

"MODIQUES PROFITS. PROMPTE RENTRÉE DES FONDS."

CHABOT & CIE.,
Enseigne du Pavillon Blanc.
Grande Rue, Winnipeg.

Une grande réduction sur les prix sera faite aux traiteurs.



JAMES STEWART,

PHARMACIEN,

RUE GARRY,

vis-à-vis l'Eglise Methodiste.

WINNIPEG.

DROGUES,

MEDECINES ET PARFUMERIES,

JOUETS ET ARTICLES DE GOUT,

ARTICLES DE TOILETTE EN GRANDE VARIÉTÉ.

Un soin spécial pour la préparation des prescriptions.

J. H. ASHDOWN.

EN FACE DE LA PHARMACIE DU DR. BIRD.

A en mains toutes sortes de POELES et USTENSILES de cuisine de la meilleure qualité et des plus durables.

FOURNAISES,

HUILE DE CHARBON,

QUINCAILLERIE,

FERBLANTERIE,

&c., &c., &c.

Qu'il vendra aux plus bas prix au comptant.

Une visite est respectueusement sollicité.

Winnipeg, 1er Aout, 1872. 1a

BOIS, BOIS.

LE SOUSSIGNE VIENT d'ouvrir un clos de Bois de service sur le terrain de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en face de la Cathédrale de St. Boniface, et deçoit tous les jours son fonds de commerce re bois sec, lattes, bardeaux et piquets.

Il a en vente toutes les espèces de bois blanchis, moulures, portes et chassis.

Afin de satisfaire aux besoins du pays il se propose de construire un

Moulin a Scie,

qui comprendra toutes les dernière amélioration, machines à blanchir, à faire la latte, le bardeau, les piquets. Les machine sont en route de Brantford, Ontario, et le soussigné s'attend les mettre en operation vers le 1er d'Août.

Son clos de bois comprend 2 millions de pieds de bois de pin venant du lac Rouge et de la Rivière du même nom, et qu'il se propose de scier ici.

Voici la liste de ses prix :

Planches	$50 50
No. 1, Communes	45 00
No. 2, "	35 00
No. 1, de dimensions	45 00
No. 1, Battens	50 00
Colles de toute sorte	28 00
No. 1, Plancher embouveté et blanchi	65 00
No. 1, " non " "	50 00
No. 2, Plancher embouveté et blanchi	60 00
No. 1, Cloisons embouvetees, etc. "	55 00
Bois clair blanchi	75 00
" non "	70 00
Planches, claires, 1, 1½, 2 pouces	70 00
Bardeaux XX	7 25
" X	5 50
Lattes	5 00
Piquets de clôtures, plates	18 00

Bois livré à la ville à des taux modérés.

W. J. MACAULAY.

Winnipeg, 12 juin, 1872. 1a.

J. W. BASTOW,

Chirurgien, Dentiste.

DESIRE annoncer aux habitants de Winnipeg et des environs qu'il a reçu tous les appareils pour la fabrication et la pose de dents artificielles, et est maintenant prêt à poser des rateliers complets ou partiels de fausses dents ajustées avec tant de précision et imitant tellement les dents naturelles qu'il est impossible de s'en apercevoir.

Il donne une attention spéciale à la conservation des dents cariées.

J. W. BASTOW,
Chirurgien-Dentiste.

Winnipeg, 30 Août 1873. 2 f.

J. W. BASTOW, CHIRURGIEN DENTISTE, en haut, coin de la Grande Rue et de la Rue Notre Dame. Heures de bureau, de 9 a.m. jusqu'à midi, et de 2 heures jusqu'à 5 heures p.m.



TERRES DANS LES LIMITES DE L'ETABLISSEMENT.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le fait de prendre, en s'y établissant ou de toute autre manière, des terres inoccupées dans les Limites de l'Etablissement, soit sur la Rivière Rouge ou sur la Rivière Assiniboine, sans avoir préalablement obtenu la permission de ce Departement, ne sera pas reconnu par le Gouvernement comme donnant un droit exclusif d'établissement (homestead) ou de preemption, et toute personne est par le présent requis de se conduire en conséquence.

Par ordre,

J. S. DENNIS,
Arpenteur Général.

Bureau des Terres de la Puissance, 21 Mars, 1873.

ARRIVÉ PAR LE SELKIRK.

MARCHANDISES de PRINTEMPS et D'ETE

DE TOUTES SORTES.

Assortiment complet dans chaque Département

AU

MAGASIN DE WM. DREVER.

MARCHANDISES SECHES,

EPICERIES,

HARDES FAITES,

CHAPEAU,

CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

VAISSELLES,

VERRERIE.

A grand marché pour argent comptant

RUE DREVER—EN FACE DU BUREAU DU *LIBERAL*.



CONSEIL DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

L'Assemblée semi-annuelle du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, sera tenu à l'Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry, Jeudi, le quatrième jour de Septembre prochain, commençant à 11 heures A.M.

Par ordre,

WILLIAM J. URQUHART.
Secrétaire du Conseil du Nord-Ouest

Winnipeg, 23 Août 1873.

W. G. FONSECA,

POINTE DOUGLAS.

A constamment en main un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,

ARTICLES DE GOUT,

CHAUSSURES,

EPICERIES,

FERRONNERIES,

VINS ET LIQUEURS.

1er Août 1872. 1a